

Titre du projet : Marais filtrant gérant et traitant les eaux de surfaces urbaines dans le but de protéger un milieu humide

Nom de la municipalité : Ville de Rosemère

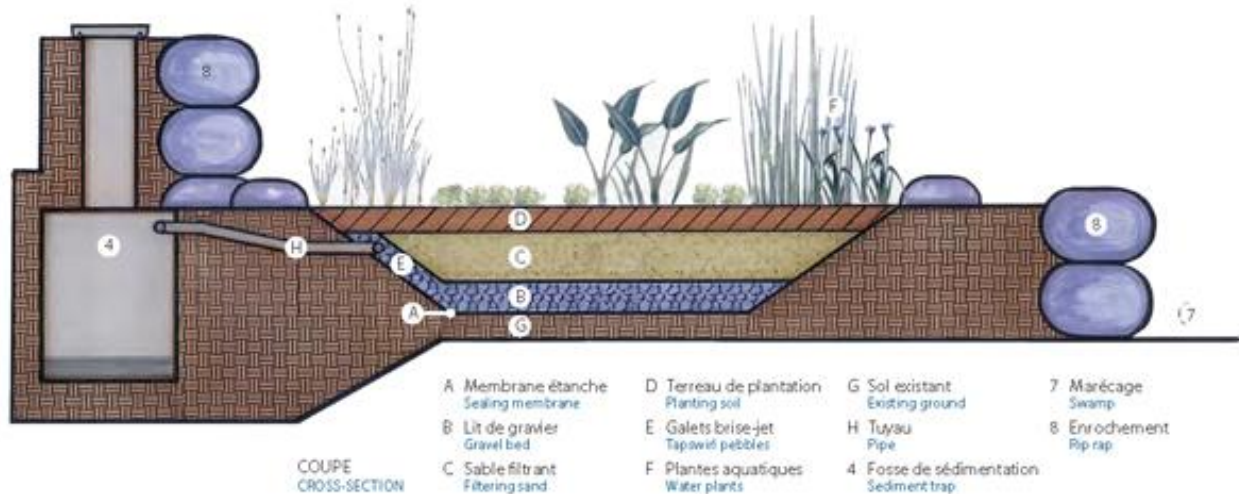
Description du projet :

Le Centre communautaire de la ville de Rosemère est situé à proximité d'un important milieu humide directement connecté à la rivière des Mille-Îles. Cette zone présente un couvert végétal de qualité, avec la présence d'un peuplement d'érables argentés, notamment. La Ville de Rosemère a aménagé une passerelle de bois facilitant le cheminement piéton à travers le boisé et l'accès aux berges de la rivière, ceci afin de préserver et de valoriser cet écosystème remarquable.

Malgré ces précautions, l'endroit se dégrade au fil du temps. Plusieurs érables sont morts et ont dû être abattus, faisant place à une zone complètement déboisée. De plus, la Ville fait usage de sels de déglaceage dans le stationnement adjacent et les eaux de ruissellement s'écoulent ensuite directement vers le milieu humide.

Pour remédier à ces problématiques, la Ville a pris l'initiative de contrôler de façon plus stricte l'utilisation d'abrasif et de construire un marais filtrant. Cet ouvrage permet de gérer et de traiter les eaux de surface issues du stationnement.

Le marais filtrant (voir figure 1) est un bassin artificiel qui a pour fonction de traiter les eaux chargées de résidus et de polluants. Il se compose d'une membrane étanche (A), de lits de gravier et médias filtrants (B et C), de terreau (D) et de plantes aquatiques (F). L'efficacité et la protection du marais sont assurées par une fosse de sédimentation (4).



Grâce à son substrat réactif, les différents polluants sont retenus dans le milieu poreux. Ils subissent par la suite une biodégradation par les micro-organismes et une absorption dans les racines et tissus des végétaux. Une fois purifiée et oxygénée, l'eau retourne dans le marécage par un nouvel apport en eaux usées dans le marais. Dès la première année d'opération du marais filtrant, les gestionnaires municipaux ont noté une amélioration de la croissance des végétaux du boisé.

Région(s) : Laurentides

Population : 14 000 habitants

Dates de début et de fin du projet : Mars 2009 à juillet 2009



Impacts sociaux

- Impact sur l'appréciation des gens grâce au côté esthétique (espace vert).
 - Fierté des citoyens et des employés municipaux de participer à la revitalisation d'un milieu naturel fragile qui leur appartient.
 - Aspect éducatif important par l'implantation de panneaux informatifs sur le site.
-

Impacts environnementaux

- Protection d'un milieu humide par la diminution des polluants s'y déversant.
 - Réduction des gaz à effet de serre (GES) par la conservation des arbres et du milieu humide affecté.
-

Coût total du projet

45 000\$

Personne(s) contact :

Municipalité

Ville de Rosemère
Luc Fugère
Directeur Services techniques et travaux publics
450 621-3500 poste 3301
lfugere@ville.rosemere.qc.ca

Maître d'oeuvre

Gestion Unisol
François Turcotte
Propriétaire
514 821-7599
info@unisol.ca

Firme de génie conseil

MRP Experts Conseils
Robert Lapalme
M.A.P., M. Env.
450 434-3384
info@mrpec.com

Firme(s) professionnelle(s)

Diane Ravary, architecte paysagiste
450 321-8751
dravary50@sympatico.ca

Luc Nadeau, Ingénieur forestier expert-conseil
450 628-1291
lucnadeau@videotron.ca



MA
MUNICIPALITÉ
EFFICACE

Fournisseur(s) d'équipement

HG Environnement

Jean-Sébastien Grenier

Ingénieur

450 434-3384

jsgrenier@hgenviro.com

Ambidex (Panneaux d'interprétation)

Stéphane Aubin

Représentant

514 272-1718

stephane@ambidex.ca